



## FICHE DE SECURITE

# Répulsif chiens/chats

### **1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE**

#### 1.1. Identification de produit

#### **REPULSIF CHIENS/CHATS**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage domestique et industriel.

Application : Traitement localisé pour effet dissuasif vis-à-vis des chiens et des chats

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BIODER EUROCHIM 13, rue de Caix 80170 ROSIERES EN SANTERRE

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: 0 825 812 822

### **2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE :

NON CONCERNE

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 :

NON CONSERNE

#### 2.2. Eléments d'étiquetage

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE :

NON CONCERNE

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 :

NON CONCERNE

2.3. Autres dangers

Liste des substances allergènes :

NON CONCERNE

### **3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Liste des composants à signaler

Composants : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:

< 5% : -Agents de surface anioniques

Parfums

Nom de la substance

Alcools éthoxylés secondaires en C11-C15 : Entre 1 et 10 % CAS 68131-40-8 -Xn; R21/22  
Xi; R38-41

Lavandin oil : Entre 0,01 et 1 % CAS 8022-15-9 294-470-6 Xn; R65

Géranol : Entre 0,01 et 1 % CAS 106-24-1 203-377-1 Xi; R38 R43

Citriodiol : Entre 0,01 et 1 % CAS 42822-86-6--Xi; R38 R43

### **4. PREMIERS SECOURS**

4.1. Description des premiers secours

--Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

-Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

-Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

-Ingestion : Faire boire de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Éliminer les résidus de combustion en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

6.1 Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2 Précautions pour l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3 Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. Éliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

7.2 Mesures techniques de protection : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

7.3 Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.4 Manipulation :

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## **8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

### 8.1 Protection individuelle

-Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

-Protection des mains : Gants.

-Protection de la peau :

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

-Protection des yeux : Bien que des données spécifiques sur une irritation des yeux ne soient pas disponibles, porter une protection oculaire appropriée aux conditions de travail lors de la manipulation du produit.

-Ingestion

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 8.2 Hygiène industrielle

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local

### 8.3. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : NON CONCERNE

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur jaune clair à jaune orangé

Odeur : Caractéristique

Solubilité : soluble dans l'eau en toutes proportions

pH  $7.4 \pm 0.5$

Densité : 1.001

Point éclair :  $>100^{\circ}\text{C}$

Point de fusion/point de congélation : Non déterminé

Point initial ébullition et intervalle d'ébullition : Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Propriétés explosives : Aucune

Propriétés comburantes : Aucune

## 9.2. Autres informations

NON CONCERNE

# 10. STABILITE ET REACTIVITE

## 10.1. Réactivité

Pas de réactions connues

## 10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions connues

## 10.4. Conditions à éviter

NON CONCERNE

## 10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Irritation Oculaire : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Irritation primaire cutanée : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Corrosivité : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Sensibilisation : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis)

Toxicité à dose répétée : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Cancérogénicité : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Mutagénicité : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Toxicité pour la reproduction : Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### 12.1. Toxicité

NON CLASSE

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Non documenté

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non documenté

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT : Non applicable

Evaluation vPvB : Non applicable

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets : aucun effet important ou connu

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### 14.1. Numéro ONU

ADR : NON CONCERNE  
IMDG : NON CONCERNE  
IATA : NON CONCERNE

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : NON CONCERNE  
IMDG : NON CONCERNE  
IATA : NON CONCERNE

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : NON CONCERNE  
IMDG : NON CONCERNE  
IATA : NON CONCERNE

### 14.4. Groupe d'emballage

IMDG : NON CONCERNE  
IATA : NON CONCERNE

### 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON CONCERNE

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit répulsif classe TP 19 géraniole: 0.078% CAS: 106-24-1 c=0.0780%  
Enregistré sous le numéro 41526 de l'inventaire des produits biocides

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations disponibles.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

Utiliser les produits biocides avec précaution.

Signification des abréviations :

o PBT : Persistent, Bioaccumulative and Toxic

o vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulative

Sources de données : FDS des fournisseurs des matières premières

La présente FDS est relative au produit dans ses conditions d'utilisation.

Dans le cas du transport, de la manipulation et du stockage du produit, se référer à la "FDS Transport".

Fiche de Données de sécurité rédigée selon le règlement UE N°453/2010 du 20 mai 2010

Sauf indications contraires, les résultats et classement sont donnés en accord avec ces règlements.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Document initial 20/05/2015